

CIRCONSCRIPTION DE SAINT GREGOIRE

ECOLE PUBLIQUE

PAUL EMILE VICTOR élémentaire

CONSEIL D'ECOLE

PROCES-VERBAL

ANNEE SCOLAIRE 2017 / 2018

Réunion du : 19/06/2018

Adresser :

1 exemplaire à l'Inspecteur de l'Education Nationale de circonscription

1 exemplaire au Maire

NOM	PRESENT	EXCUSE	
Directeur de l'école - Président : Mme LACROIX			Suppléants assurant un remplacement
Maitres de l'école			
Mme JOUSSET			
Mme LEQUIEN			
Mme VIATTE			
Mme CORBEL			
Mme ERNOULT			
Mme VOISIN			
Mme ETIENVRE		X	
Mme SRAUY		X	
Mme TROMPETTE			
Mme DOUCHIN			
Mme GOGDET			
Mme AMELINEAU			
M. LE GOFF			M LE FLOCH
Représentants des parents d'élèves titulaires			
Mme KERVERDO			
Mme MATHIEU			
M. LIMINIER			
Mme LEPRINCE			
Mme SAINT-OMER			
Mme SOURGET			
Mme PERRUCHOT			
Mme ROUX			
M. HEBERLE			
Mme LE GRAND			
Mme ALIAGA			
Personne invitée : F. BOUVIER (Maire) L. VINET (Eve)			
Représentants des parents d'élèves suppléants			
Mme Guérin			
Mme DUPOIRIER			
Mme LARDIC			
Mme SOURDIN			
Mme KERLEROUX			
Mme CHEVIN			
Mme DONNART			

Procès-verbal établi le 19/06/2018

Le président, directeur de l'école,

Le secrétaire de séance,

Nom : LACROIX Thérèse

Nom : VOISIN Laure

Ecole publique :

Page N° /



COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ECOLE n° 3

Année scolaire 2017-2018

EPU PAUL-EMILE VICTOR

19 JUIN 2018

Présentation de la nouvelle équipe pour 2018-2019

Nous quittent Mme Jousset, Mme Viatte, Mme Corbel, Mme Voisin et Mme Amelineau.

Rejoignent l'équipe Mme Lecomte, Mme Garel et Mme Lenormand et M. Roussel.

Présent : Pascal Le Floch, enseignant auprès des élèves du voyage

1. Prévission des effectifs 2018-2019

CP	48
CE1	60
CE2	62
CM1	57
CM2	44
Total	271

Une vingtaine d'inscription mais 15 départs (la plupart pour déménagements, quelques-uns à cause des travaux). Des niveaux chargés en CE1, CE2 et CM1. Pour l'instant, les classes n'ont pas été définies car chaque semaine, les effectifs changent (arrivées mais départs également).

2) Projets 2017-2018 en lien avec le projet d'école

Projets qui ont concerné toute l'école :

Accueil des enfants allemands avec le comité de jumelage d'Uttenreuth : Une classe de CM2 s'est rendue à la maison des associations pour accueillir les enfants à leur arrivée, lundi midi puis déjeuner à Paul Emile VICTOR avant une après-midi sportive organisée par une des classe de CM2 : mise en place d'ateliers sportifs pour les 40 jeunes allemands et une classe de l'école Notre Dame.

Exposition d'Art de Saint-Grégoire

Soirée Arts : Cette année « Cirque et mouvement » . L'exposition demande beaucoup de temps pour la mise en place mais c'est une belle exposition et un moment apprécié de tous.

Cette année, beaucoup de classes ont pu bénéficier de l'intervention de professionnels pour accompagner leur projet de classe. Ces interventions ont été prises en charge par le budget alloué à l'école par la mairie. Il en a été de même pour les sorties.

Classes de CP et CP/CE1

- Cirque : sortie au cirque Pinder + animation avec deux intervenantes de 5 séances pratiques de jonglage, boule, fil..., bel échange avec les 2 intervenantes) + visite au Musée des Beaux-Arts
- CP-CE1 : sortie à l'exposition de photos de Mc Curry à Betton
- Cuisine : lecture de recette, moment convivial, participation demandée aux parents de 6,50 euros pour l'année.
- Musique : Comme chaque année, les CP ont pu profiter de l'intervention d'un étudiant en musique (DUMISTE). Le CP de Mme Jousset présentera le travail mené cette année, le jeudi 21 juin.

Classes de CE1 et CP/CE1

- Vélo : 5 séances en début d'année + 3 séances sur la dernière période + sortie à Betton
- Danse pour les CE1 : intervenante de la compagnie Corps à Corps sur 5 séances
- Musique : intervention de l'école de musique de Saint-Grégoire. Travail en sound painting. Une représentation aux parents est prévue fin juin.

Classe de CE2

- Projet Vis mon sport : avoir un autre regard sur le handicap. Ce projet a commencé par la présentation de la classe aux autres classes impliquées dans le projet. Il a été l'occasion de rencontrer un handi-sportif et un sénior, de participer à un concours de dessins, de mieux connaître l'association « un bouchon, un sourire » et enfin de découvrir des sports en se mettant en situation de handicap (céci-foot, volley-assis, handi-basket, biathlon...) pendant 6 séances grâce à l'accompagnement d'un éducateur sportif. Ce projet s'est terminé par la journée « Vis mon sport ».
- Visite du musée des Beaux Arts en mai
- Sortie à Saint-Malo le vendredi 22 juin avec une visite de l'aquarium le matin pour un travail autour des espèces et des milieux de vie et une visite guidée de Saint-Malo Intra-Muros l'après-midi.

Classes de CM1

- Musique : intervention chaque semaine des étudiants intervenants en musique. Représentation devant les parents programmée le lundi 25/06.
- Théâtre : Projet sur l'année où les élèves ont pu développer l'expression orale. Le thème était l'improvisation. Un comédien et metteur en scène est intervenu sur une dizaine de séances. Les élèves de CM1 ont partagé ce travail avec l'ensemble de

l'école en proposant deux représentations aux autres classes. Ils ont également pu présenter le travail d'improvisation à leurs parents.

- Le CM1 de Mme Trompette est allée au musée des Beaux Arts de Rennes et a visité l'usine d'épuration de Beaurade de Rennes.

Classes de CM2

- Ecole et Cinéma (CM2 et CM1/CM2) : 3 déplacements au cinéma de Betton

« En sortant de l'école » série de courts métrages sur des poèmes de Desnos, Apollinaire et Prévert – Max et les Maximonstres (adaptation de l'album de de Maurice Sendak) – Le dirigeable volé (adaptation de Deux ans de vacances de Jules Verne)

- Classe de Mer à Plougasnou (Finistère)

57 élèves de CM2 + 6 adultes accompagnateurs. Sur place, un animateur du milieu marin et un animateur de vie collective complétaient l'encadrement.

pêche à pied, sortie en bateau pour découvrir le port et les côtes rocheuses, land-art, lecture de paysage...

Le coût par famille a été de 190 euros par enfant, prix baissé de 50 euros grâce aux différentes actions (vente de crêpes et de gâteaux) et aides (marie et association de parents d'élèves).

Une présentation aux parents est prévue le mardi 03 juillet.

- Séance d'orientation

5 séances avec l'animateur sportif de la commune + 1 journée randonnée jeudi 21/06

3) Travaux de l'école : rénovation de l'école et accueil dans les locaux provisoires : organisation du temps scolaire et du temps périscolaire.

Une réunion mairie, le jeudi 7 juin à 20h00 a présenté aux parents les travaux.

Les parents peuvent consulter sur le site de la mairie un diaporama expliquant l'implantation des modulaires.

Une réunion sécurité a lieu jeudi 21/06 après-midi : Y seront évoqués les points suivants :

- Actualisation du PPMS, Évacuation incendie
- Gestion des flux (piétons, cyclistes et conducteurs)
- Contrôle des entrées / sorties
- Communications avec l'extérieur : téléphone, internet...
- Affichage, sonnette et ouverture portail.

Un camion, le matin du conseil a reculé près du passage piéton au moment de l'arrivée des enfants, un parent d'élève a pris une photo. En cas de constat d'un danger, prévenir M. Bouvier. Il a été exigé dans le marché de travaux que les circulations d'engins ne se fassent pas à l'extérieur des clôtures, aux heures d'arrivée et de sortie d'école. Les parents rappellent qu'ils demandent la présence du policier municipal le matin.

Parking : Actuellement, le stationnement le matin devant l'école pose vraiment problème. Le parking derrière le multifonction est rendu inaccessible par un gros tas de terre. Ce dernier sera retiré pour la rentrée de septembre, une fois que sera mis en place un système pour limiter l'accès aux véhicules légers.

Pédibus : Il va être relancé. Mme Roux remplace Mme Chevin à la présidence de l'association, Madame Chevin n'ayant plus d'enfants à l'école primaire à la rentrée prochaine. Monsieur Bouvier enverra un mail sur le portail famille. Mme Lacroix souhaite aussi que les enseignants en parlent à leurs élèves, les incitent à venir à l'école à pied, au moins entre la médiathèque et l'école.

L'année prochaine, il n'y aura pas d'espace BCD dans les modulaires : chaque enseignant prendra en bibliothèque quelques ouvrages pour sa classe pour les 18 mois à venir ; les autres livres seront stockés dans un container. De même pour la salle des maitres.

Pour la musique et les arts visuels, des salles du centre de loisir seront mutualisées. L'école aura un placard pour les instruments de musique et une armoire pour le matériel de peinture. Reste à trouver l'espace pour stocker les feuilles grand-format.

Chaque classe mesurera 54 m², ce qui est un plus grand que la superficie des classes actuelles.

Les enseignants attendent caisses et cartons pour commencer à déménager. Fabian nous informe que ça a été décalé car la mairie a demandé un devis à un déménageur professionnel qui donnera les cartons quand il sera retenu.

Un tri a déjà été effectué dans les salles communes.

Question de Mme Trompette : Connait-on la taille des tableaux, pour éviter le souci de cette année, qui a obligé à acheter un tableau complémentaire ? Les tableaux feront 2m avec deux panneaux rabattables.

Question de Mme Ernoult : Où les vélos vont-ils se garer ? Un parc vélos est prévu à l'entrée de la maternelle, un autre dans la cour de l'école élémentaire.

Travaux de désamiantage : qui va intervenir ? Le prestataire n'est pas encore connu, son nom sera connu une fois que le marché sera signé. Les parents sont inquiets sur le stockage des déchets. La mairie est rassurante en disant qu'il y aura des contrôles d'une entreprise extérieure indépendante du prestataire.

L'Informatique :

Pour le fonctionnement dans les classes, Mme Lacroix a commandé 6 vidéoprojecteurs mais cela ne suffira pas à couvrir le besoin des 11 classes. Seulement 1 vidéoprojecteur sur les 3 des classes de l'année dernière a été récupéré en début d'année. A ceux-là, s'ajoutent peut-être les deux actuellement fixés au plafond de l'auditorium et dans la salle informatique. Au total, il y aurait bien 11 vidéoprojecteurs (6 + 3 + 2). Madame Lacroix a interrogé plusieurs fois M. Ferrand à ce sujet mais n'a obtenu aucune réponse à la date du conseil.

Après réunion du conseil, il a été précisé officiellement que les 11 vidéoprojecteurs seraient bien installés.

Les services techniques se sont engagés à ce que pour la rentrée, internet fonctionne dans la salle des maîtres et que le photocopieur soit en réseau, que les ordinateurs et les vidéoprojecteurs dans les classes soient opérationnels.

L'accès à l'eau : Malgré la demande des enseignants, aucun point d'eau hormis dans les toilettes ne sera installé dans les modulaires. Pourtant, lorsqu'un enfant se tache ou vomit, il est nécessaire de nettoyer. Chaque enseignant qui a la chance d'avoir un point d'eau dans sa classe l'apprécie. Pourquoi ne serait-il pas envisagé d'en mettre dans chaque classe pour la future école ?

La mairie a précisé qu'il y aurait des fontaines à eau. Où sont-elles prévues ? Dans une classe, dans la salle des maîtres ?

Comment la communication va-t-elle se faire ? Quelle organisation se donne la mairie entre maintenant et la rentrée pour prévenir les familles ?

- Un document est prévu, qui sera distribué avant les vacances pour expliquer aux parents l'organisation à la rentrée : installation des classes mobiles, des parkings, des râteliers vélos ...
- Des panneaux de fléchages sont prévus avec le service de communication de la mairie.
- Un journal des travaux à destination des parents a été évoqué à la réunion de travaux: sa forme et sa fréquence ne sont pas encore définies (3 semaines ou 1 mois)
- Une adresse mail de doléances est prévue

Boîtes aux lettres : Les parents demandent s'il n'est pas possible d'avoir la clé de la boîte aux lettres située à côté de celle de l'école. Des courriers ont dû y être déposés car certains courriers se perdent. La mairie verra avec la poste.

4) Budget 2018

Pour les fournitures, les enseignants préfèrent attendre la rentrée pour faire leur commande de matériel à cause des travaux.

Un budget pour la psychologue de l'éducation nationale et pour l'enseignant auprès des enfants du voyage est à prévoir car ils interviennent chaque année auprès de nos élèves. Cela éviterait d'avoir des factures à régler sans savoir sur quel compte les imputer. Il faudrait un budget propre. Pour les enfants du voyage prévoir entre 100 et 150 euros par an.

Le budget 2018 destiné aux sorties, a permis de prendre en charge tous les projets de cette année. Il ne reste plus de budget « sorties » pour le début de l'année 2018-2019. Mais des sorties pourront être prises en charge par le compte OCCE et éventuellement par les parents d'élèves, si besoin. Les fonds OCCE sont alimentés en début d'année par la participation libre des parents mais aussi par le versement des bénéfices de la fête de l'école organisée par les parents d'élèves.

Aucune participation pour les sorties n'a été demandé aux familles cette année. La gratuité de l'école doit être défendue. Néanmoins, lorsque les enseignants veulent étudier un roman en classe, ils sollicitent parfois les parents pour l'achat du livre, livre que les enfants garderont. Il n'y a pas d'obligation pour les familles mais beaucoup acceptent de participer à cet achat. Les classes ont quelques séries mais elles sont à renouveler régulièrement et l'achat d'un livre peut être l'occasion de travailler sur un thème particulier.

Une participation est demandée également aux familles pour l'atelier cuisine en CP, les enfants réalisant un atelier en fin de chaque période. Le projet est expliqué aux parents lors de la réunion de rentrée et la participation n'est pas obligatoire.

L'association de parents précise qu'il est vraiment appréciable de voir que les sorties et les projets se font (hors classe de mer) sans solliciter financièrement les familles. Elle indique également qu'il ne faut pas hésiter à la solliciter si besoin, car des aides ponctuelles sont possibles. C'est d'ailleurs ainsi que l'association a participé au financement de la prestation artistique (bulleuse) lors de l'exposition du 15 juin.

5) Questions des parents

Piscine

Question parents : comment trouver une autre organisation des séances de piscine pour rendre moins indispensable la présence des parents ?

Avant toute séquence de natation, l'enseignant remplit un document transmis à l'inspection académique, document dans lequel il précise le nombre d'élèves et l'encadrement prévu lors des séances de natation. Sans l'encadrement décrit sur ce document, la sortie doit être annulée. En CP, l'activité « natation » nécessite la présence de deux parents agréés. Certains parents présents et ayant accompagné des classes cette année, reconnaissent qu'il est nécessaire de maintenir une attention toute particulière pendant toute la séance.

Un parent évoque les difficultés que cela représente pour eux : pouvoir quitter son travail, avoir l'agrément, se sentir capable d'encadrer des enfants. Certaines classes ont peu de parents disponibles sur le temps scolaire si bien que certains sont très sollicités pour accompagner le groupe classe. Or il est délicat pour les parents agréés de se sentir responsables de l'annulation d'une séance de piscine.

Réglementairement, l'encadrement des élèves nécessite, à l'école élémentaire, l'enseignant et un adulte agréé, professionnel qualifié ou intervenant bénévole. (A l'école maternelle : l'enseignant et deux adultes agréés, professionnels qualifiés ou intervenants bénévoles).

Un encadrant supplémentaire est requis quand le groupe-classe comporte des élèves issus de plusieurs classes et qu'il a un effectif supérieur à 30 élèves.

Diverses solutions ont été évoquées :

1. Pourquoi ne pas solliciter qu'un seul parent agréé pour chaque sortie ce qui réduirait le risque d'annulation tout en évitant de sur-solliciter les mêmes ? Les enseignants expliquent qu'il serait trop compliqué de confier un groupe à un seul parent (la classe étant divisée en 3 groupes, un avec le maître-nageur, un avec l'enseignant et un avec le binôme de parents agréés). Dans ce cas, il n'y aurait alors que 2 sous-groupes de travail, ce qui rendrait l'activité vraiment moins intéressante. Ceci est notamment vrai pour les CP, où les enseignants expliquent que l'activité « natation » nécessite bien la présence de deux parents agréés, sans compter de l'aide dans les vestiaires.
2. L'autre solution serait de demander à la mairie de prévoir un maître-nageur de plus. Mme Vinet explique que le format actuel de surveillance et de mise à disposition des maîtres-nageurs est le même pour toutes les écoles fréquentant la piscine. L'éventualité d'un manque de maîtres-nageurs doit être vérifiée.
3. Dernière solution : En 2018/2019, les séances se feront par 2 classes de même niveau, dans le grand bain. En mélangeant les deux groupes classes, il pourrait être envisagé peut-être de créer 5 sous-groupes pour 2 classes (2 enseignants, 2 maîtres-nageurs et 1 binôme de parents). Cette solution à court terme semble une bonne piste pour rationaliser l'appel aux parents agréés sans compromettre les séances de piscine. Il n'y aura pas de piscine lors de la première période en 2018-2019. Un bilan pourra donc être fait après le cycle des CE2 (fin janvier 2019).

Dossier unique d'inscription

Les dossiers ont été distribués dans les classes. Les parents doivent remettre leur dossier complété directement à la mairie, ça ne repasse pas par l'école.

Portail famille

la possibilité d'avoir une case/bouton unique pour l'inscription annuelle à la cantine sur le portail famille n'existe pas. L'inscription annuelle n'est pas possible techniquement pour l'instant sur le portail famille.

Le logiciel n'est pas pratique selon les parents. Le logiciel n'évoluera pas avant septembre 2019, mais M. Bouvier conscient du problème et chef de projet de cette évolution du portail famille, précise que le projet avance et que le cahier des charges est déjà écrit.

Les parents demandent la possibilité d'avoir une case/bouton unique pour l'inscription annuelle à la cantine. L'inscription annuelle n'est pas possible techniquement pour l'instant sur le portail famille.

Le logiciel n'est pas pratique selon les parents. Le logiciel n'évoluera pas avant septembre 2019, mais M. Bouvier conscient du problème et chef de projet de cette évolution du portail famille, précise que le projet avance et que le cahier des charges est déjà écrit.

Publication du compte-rendu du conseil et annonce de sa mise à disposition :

Pour l'année prochaine, dans l'école temporaire, il est proposé que les représentants des parents envoient un mail aux familles leur ayant communiqué leur adresse en début d'année, avec l'annonce de la mise à disposition du CR sur leur site.

La version papier sera disponible dans l'école et pourra être consultée sur place.

Secrétaire : Madame VOISIN

Directrice : Madame LACROIX